



DÉCISION N°

000201

/25/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO

du

10 AVR 2025

attribution du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert N°0000009/AONO/MINEE/CIPM/2025 du 20 février 2025 pour les travaux d'électrification rurale par remplacement des supports bois en supports bétons sur l'axe NKONGZOCK-FEGMINGMANG-NKOLAKONO-NKONGNEN et du renforcement du réseau monophasé en triphasé sur l'axe MFIDA-DOUM, dans l'Arrondissement d'AKONO, Département de la MEFOU et AKONO, Région du Centre.
Financement : Fond de Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE) exercice 2025.

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;
 Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
 Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code de Marchés Publics ;
 Vu La circulaire N°00013995/C/MINFI du 31/12/2024 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2025 ;
 Vu l'Avis d'appel d'offres national ouvert N°0000009/AONO/MINEE/CIPM/2025 du 20 février 2025 ;
 Vu le procès-verbal N°00000027/L/MINEE/CIPM/2025 du 03 avril 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
 Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'appel d'offres national ouvert N°0000009/AONO/MINEE/CIPM/2025 du 20 février 2025 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert N°0000009/AONO/MINEE/CIPM/2025 du 20 février 2025.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
ETS INTER TRADE CAMEROUN	200 137 955	05 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie
(MAÎTRE D'OUVRAGE)

Ampliations :

- MINMAP
- CIPM/MINEE
- ARMP



Daniel Paul
Daniel Essomba Gaston